

le CeMaphore

bulletin d'information sur la mobilité

10^{em}



- > La formation CeM a fêté ses dix ans
- > Un réseau pour les CeMa

> sommaire

La formation CeM a fêté ses dix ans !

Dix années se sont écoulées depuis la création de la formation de « Conseiller en mobilité ». Le 11 décembre dernier, les CeM ont été invités à fêter ensemble cet évènement. Une fois n'est pas coutume, ce Cemaphore est entièrement consacré à cette manifestation ainsi qu'au lancement du réseau bruxellois des CeMa¹.

La partie académique de la journée fut animée par Frédéric Deborsu, journaliste à la RTBF.

En guise d'introduction, Yvon Loyaerts, directeur général de la Direction générale opérationnelle Mobilité et Voies hydrauliques, a retracé le contexte général de la formation, tout en inscrivant déjà celle-ci dans l'avenir. Pierre Chastellain, chargé de la formation CeM depuis ses fonds baptismaux, et Dominique van Duyse, directeur de la Direction de la Stratégie de la Mobilité, en ont présenté l'historique, émaillant leur exposé des petits et des grands évènements qui ont contribué à la mise en place du réseau des CeM, qui s'appuie au quotidien sur la cellule de coordination du SPW et en particulier les « 3B » : Bernadette Gany, Brigitte Ernon et Barbara Schwan.

A cette occasion, Philippe Henry, ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité, a remis leur diplôme aux trente derniers CeM certifiés. Il a ensuite exposé les grandes lignes de la politique qu'il compte développer au cours de cette législature, en particulier à l'égard des Conseillers en mobilité, et ce, à travers les axes suivants : le renforcement de la compétence technique du CeM, du soutien aux CeM et du rôle de pivot du réseau des CeM².

Luc Schuiten, architecte bruxellois, a présenté sa vision de l'architecture, de l'urbanisme et de la mobilité de demain. Il s'oriente, depuis de nombreuses années, vers la conception d'habitations soucieuses de l'environnement et poursuit une réflexion sur une nouvelle organisation des villes, imaginant des pistes de solutions tenant compte de la diminution des ressources énergétiques et des changements climatiques. Il propose une vision poétique de la mobilité du futur avec

des véhicules électriques extra légers, guidés, modulaires, visant à remédier aux multiples inconvénients des modes de transport actuels qui sont lourds, énergivores et insuffisamment souples.

Pour les organisateurs, cet anniversaire a aussi été l'occasion de mettre en valeur des projets réalisés au sein des communes, grâce à l'action des CeM. C'est dans cet esprit qu'un appel à candidatures a été lancé auprès de chaque commune wallonne afin de récompenser les meilleures initiatives prises localement en matière de mobilité durable et alternative, plus spécifiquement dans les catégories suivantes : « Piétons et PMR », « Vélo », « Transport en commun », « Redistribution de l'espace public », « Communication », « Abords d'écoles ».

Outre les critères exclusifs tels que l'existence d'un CeM au sein du personnel de l'administration communale candidate, la mise en œuvre concrète de la mesure présentée et divers critères qualitatifs, d'autres éléments entraient également en ligne de compte tels que l'implication prépondérante d'un CeM aux différents stades du projet, la visée globale et à long terme de l'initiative proposée, la collaboration éventuelle de plusieurs CeM (commune, police, Tec, ...).

L'Award « Piétons et PMR » a été décerné à la commune de Bassenge pour la création, en collaboration avec la SNCB, d'un cheminement piéton sécurisé entre un quartier d'habitations et le centre du village, avec la construction d'un tunnel piéton sous un viaduc du chemin de fer. (CeM : Noël Perin)

L'Award « Vélo » a été remis à la ville de La Louvière pour la création d'un réseau cyclable au sein de l'entité dans le cadre de la mise en œuvre de son PCM. Ce projet s'intègre dans une logique de continuité liée à l'aménagement d'une ligne vicinale en voie verte et à la création d'un réseau cyclable dans le centre-ville. Le réseau est régulièrement cartographié et son développement s'accompagne d'actions de sensibilisation citoyennes et de collaboration avec les écoles. (CeM : Pascaline Gilson, William Leroy et Pierre Parmentier)

L'Award « Transport en commun » a été décerné à la ville de Namur pour la mise en place de parkings relais. En 2004, le premier P + R wallon a été créé



¹ Les exposés de cette journée sont téléchargeables sur http://mobilite.wallonie.be/opencms/opencms/fr/news/news_20100111.html.

Plaine Saint-Nicolas, suivi quelques années plus tard par celui de Namur-Expo. Ils sont reliés toutes les 10 minutes au centre-ville et à la gare par des minibus. Un troisième P + R est en projet. Namur a également reçu l’Award « Redistribution de l’espace public » pour le réaménagement global de la place de la Station, qui a permis d’améliorer l’accessibilité générale pour les piétons et les PMR, de créer des bandes-bus dans toute la traversée de la place, d’améliorer le confort aux arrêts de bus et enfin de donner des priorités bus aux feux. (CeM : Alain Hubert et Nathalie Derème)

L’Award « Abords d’école » a été décerné à la commune de Comines-Warneton pour sa politique générale de sécurisation des abords des écoles, notamment de l’Institut Notre-Dame, et ce, en parfaite collaboration avec tous les acteurs concernés, surtout scolaires. (CeM : Françoise Denturck)

L’Award « Communication » a été décerné à la ville de Mouscron pour l’ensemble de sa stratégie de communication autour du PCM. Celle-ci se concrétise par la réalisation de feuillets d’information annuels sur l’évolution du PCM, d’un vade mecum comprenant un code de bonnes pratiques ainsi que par la mise en place d’une information « mobilité » récurrente. (CeM : Nathalie Blancke, Paul Tanghe et Philippe Decabooter).

Enfin, le jury a remis un Award particulier à la commune de Fleurus dans la catégorie « Projet global modes doux » pour le réaménagement d’un ancien sentier vicinal. Le « Sentier du Tram » vise à promouvoir l’utilisation de modes de déplacements doux dans un périmètre sécurisé et agréable pour tous les usagers, en reliant entre eux la plupart des pôles d’activité de la commune. (CeM : Jean-Philippe Kamp)

Séduits par la démarche, de nombreux CeM ont demandé que soit réitérée l’expérience des Awards et de l’élargir à d’autres institutions.

La partie protocolaire s’est terminée par un apéritif-rencontre en compagnie du ministre Philippe Henry. La soirée s’est poursuivie par un souper dans le bâtiment du Cap-Nord (ex-CA-MET), transformé pour l’occasion en une somptueuse salle de réception. Pierre Chastellain et ses musiciens ont couronné cet anniversaire par un récital sur le thème de la mobilité, qui s’est clôturé par la chanson des CeM, toujours très applaudie !

Un réseau depuis décembre

Le jeudi 10 décembre 2009, le réseau bruxellois des Conseillers en mobilité a été lancé avec l’aide de l’association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale, en présence du Secrétaire d’Etat Bruno De Lille.

Dans son intervention, le Secrétaire d’Etat disait : « Notre Région doit encore opérer sa mutation en matière de mobilité. D’une part, la demande de mobilité doit être rationalisée et d’autre part, le transfert modal vers la marche, le vélo et les transports en commun doit être significativement renforcé. Ce transfert modal exige une forme de rupture culturelle dans la conception de la ville, replaçant le piéton au centre de l’espace public, lui permettant de se déplacer naturellement. Cela exige aussi des infrastructures donnant la priorité aux cyclistes et aux transports en commun. »

Pour relever un pareil défi, il faut des collaborateurs motivés sachant soutenir ce changement culturel par la promotion des modes actifs, le contact avec les citoyens, mais aussi le traduire dans les plans et les réunions techniques.

On ne sort pas des études, Conseiller en mobilité, on le devient après le cours de CeMa qui permet en 20 jours de faire le lien et de donner de la cohérence en matière de gestion des questions de mobilité. Un réseau doit permettre d’aller plus loin dans la formation et les échanges de bonnes pratiques ainsi que de donner à chacun le pouvoir de renouveler son inspiration.

En effet, le rôle de Conseiller en mobilité n’est pas de tout repos, tant dans les Communes que dans les Administrations régionales, car il s’agit toujours de lutter contre les habitudes, la mauvaise foi ou le manque de vision. Nous sommes maintenant 281 CeMa à Bruxelles à pouvoir relever ce défi. Nous comptons pouvoir collaborer avec le réseau des CeM et offrir notre collaboration sur nos points forts.

Contact : Pierre-Jean BERTRAND
Bruxelles-Mobilité, Région de Bruxelles-Capitale



> Conseils de lecture

Georges AMAR et Véronique MICHAUD (sous la direction de) **La marche au cœur des mobilités : état des connaissances**, Certu, 2009 (Débats : 69). Fruit d'un séminaire organisé par la RATP, l'ouvrage dresse un état des lieux et des connaissances, formule de nouveaux concepts autour de la marche et engage une démarche de prospective sur ce mode en apparence simple, qui représente une part importante des déplacements urbains. L'individu marcheur est un acteur central de l'évolution de la mobilité urbaine. Tout déplacement, quel que soit le mode emprunté, suppose que l'on marche, avant, après, et même entre les correspondances avec un mode de transport collectif. La marche offre ainsi un espace de re-conception du lien entre ville et transports et ouvre aux acteurs de la ville de demain un champ d'innovation permettant de répondre aux enjeux d'un développement soutenable.

Claire DUCARME, **Livraisons en centre-ville : les pratiques réglementaires de 50 villes passées au crible**, Certu, 2009 (Dossiers : 216). L'exploitation de 267 arrêtés municipaux récoltés dans 50 villes a permis, non seulement d'analyser la manière dont ils sont rédigés, mais également de réaliser un état de l'art sur les choix réglementaires. Il en ressort que les réglementations communales se présentent bien souvent comme une accumulation d'arrêtés répondant à des besoins ponctuels et spécifiques, mais pas toujours cohérents avec les décisions antérieures ni avec celles des collectivités limitrophes, même s'ils manifestent un solide bon sens et un grand pragmatisme. Cet ouvrage vise à aider les collectivités dans l'harmonisation des réglementations, en balisant le chemin à suivre.

Infos : Brigitte Ernon - Gestionnaire
Centre de documentation et de diffusion en mobilité
Tél. : 081 77 31 32
centre-doc-mobilite@spw.wallonie.be
<http://documentation.mobilite.wallonie.be>

Crédits photographiques :
SPW - Direction de l'édition ; photo de couverture, photos n° 1, 2, 4 pages 2 et 3
Bruxelles Mobilité - Direction Stratégie ; photo n° 6 page 3
Renaud Bomboir ; photos n° 3, 5 pages 2 et 3



> Agenda

Du réseau

- Les 2 et 3 mars 2010. Formation continuée des CeM. « **La signalisation de police** » Automne 2010. Nouveau cycle de **formation de base des Conseillers en mobilité**

Infos : Bernadette Gany, Tél. : 081 77 30 99
bernadette.gany@spw.wallonie.be
Brigitte Ernon, Tél. : 081 77 31 32
brigitte.ernon@spw.wallonie.be
<http://mobilite.wallonie.be>

Hors réseau

En Belgique

- 22 avril 2010. Journée d'étude « **Mobilité durable** », à l'intention de tous les gestionnaires de la mobilité francophones et néerlandophones, à Sterrebeek.

Infos : Centre de Recherches Routières (CRR)
mobility@brrc.be

- Le 27 avril 2010. « **Des villes et des communes cyclables : pour une nouvelle dynamique de mobilité en Région wallonne** », aux Moulins de Beez.

Infos : Union des Villes et des Communes de Wallonie (UVCW)
mobility@brrc.be

A l'étranger

- Formations des Ponts et Chaussées
Les 22 et 23 mars 2010. « **Concevoir la ville durable : urbanisme, transports et gestion. Des écoquartiers aux écocités** »,
Du 24 au 26 mars 2010. « **BHNS : de la définition du programme à la mise en œuvre** »,
Du 30 mars au 1er avril 2010. « **Améliorer la sécurité dans les transports scolaires : acteurs, responsabilités, actions** »,
à Paris (France).

Infos : Ponts, Formation, Edition
<http://pfe.enpc.fr>

Contact :

Réseau des Conseillers en mobilité (CeM)

Bernadette Gany, coordinatrice, tél. : 081 77 30 99
Brigitte Ernon, tél. : 081 77 31 32
Céline Fecci, tél. : 081 77 31 34
Barbara Schwan, tél. : 081 77 31 21
Fax : 081 77 38 22
SPW-Direction de la Planification de la Mobilité
Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur
reseau-cem@spw.wallonie.be
<http://cem.mobilite.wallonie.be>



**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES**

Boulevard du Nord 8, B-5000 Namur

<http://spw.wallonie.be> • N° Vert : 0800 11 901 (informations générales)